



Communiqué de presse commun de l'Union suisse des paysans et de la Badische Landwirtschaftliche Hauptverband du 22 juin 2009

Maintenir la paix dans la zone frontalière

Emmenée par son président Werner Räßple, une délégation de la Badische Landwirtschaftliche Hauptverband (Association faîtière des paysans du pays de Bade) a rencontré une délégation de l'Union suisse des paysans, conduite par son président, Hansjörg Walter. Objet de cette visite : une décision de la Cour fédérale concernant la vente et le fermage de terres agricoles dans la zone frontalière du sud de l'Allemagne, source de grande inquiétude.

Le 24 avril dernier, la Cour fédérale allemande (équivalent du Tribunal fédéral suisse) a prononcé un arrêt riche de conséquences pour les paysans établis dans la zone frontalière germano-suisse. S'agissant de l'achat ou de l'affermage de terres agricoles dans la zone frontalière du sud de l'Allemagne, elle a en effet décidé que les paysans suisses jouissent des mêmes droits que les paysans allemands.

Cette décision a provoqué une grande inquiétude parmi les paysans de cette zone allemande. Ce d'autant plus qu'en vertu d'un accord douanier, les denrées agricoles produites en Allemagne jusqu'à 10 kilomètres de la frontière peuvent être importées en Suisse en franchise et y être vendues. Par conséquent, malgré l'existence d'une limitation des prix de vente et des fermages, on craint que les paysans suisses ne poussent ces prix à la hausse et désavantagent ainsi leurs collègues allemands, voire les chassent de ces terres.

C'est ce qui a incité la Badische Landwirtschaftliche Hauptverband (BLHV / Association faîtière des paysans du pays de Bade) à rechercher le dialogue avec l'Union suisse des paysans (USP). L'USP comprend le problème du point de vue allemand. Mais comme il s'agit de dispositions légales et de leur application, les solutions relatives à l'égalité de traitement entre les paysans doivent être trouvées sur la scène politique allemande. La BLHV y est d'ailleurs déjà active. Elle a informé qu'elle soutient activement des mesures de ses membres visant à établir une égalité de concurrence avec les paysans suisses. Pour sa part, l'USP tient à ce que la situation dans la zone frontalière ne se dégrade pas et que les relations entre collègues suisses et allemands restent amicales.

Renseignements:

*Richard Bruskowski, porte-parole de la BLHV, tél. 0049 761 27133-43, www.bhlv.de
Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, tél. 056 462 52 21, mobile 079 826 89 75
www.sbv-usp.ch*